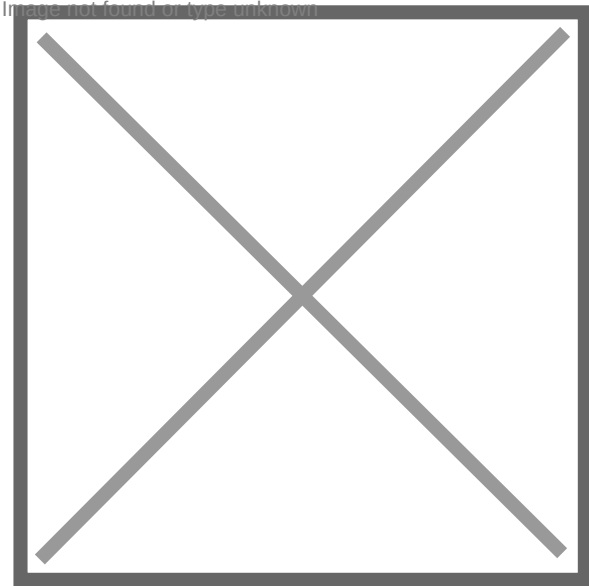




Achat au nom des enfants d'un second mariage

Par **eliott2013**, le **18/07/2013** à **12:24**

Bonjour,
Nous sommes mariés mais avons acheté lorsque nous ne l étions pas. Mon mari a deux enfants d un précédent mariage. Nous souhaiterions vendre notre bien et racheter une maison en la mettant au nom de nos deux enfants sans que ses enfants puissent bénéficier de quoi que ce soit après notre disparition. Est ce possible?

Par amajuris, le 18/07/2013 à 20:19

bsr,rnsi vous mettez la maison au nom de vos 2 enfants communs comme je suppose qu'ils n'ont pas d'argent, c'est vous qui allez payer le bien.rncela revient à faire une donation plus ou moins déguisée à vos enfant communs.rnet au décès de votre mari , ces donations seront réintégrés à l'actif de la succession de votre mari.rnsuccession dont ses enfants sont héritiers réservataires et ne peuvent pas être déshériter.rncdt